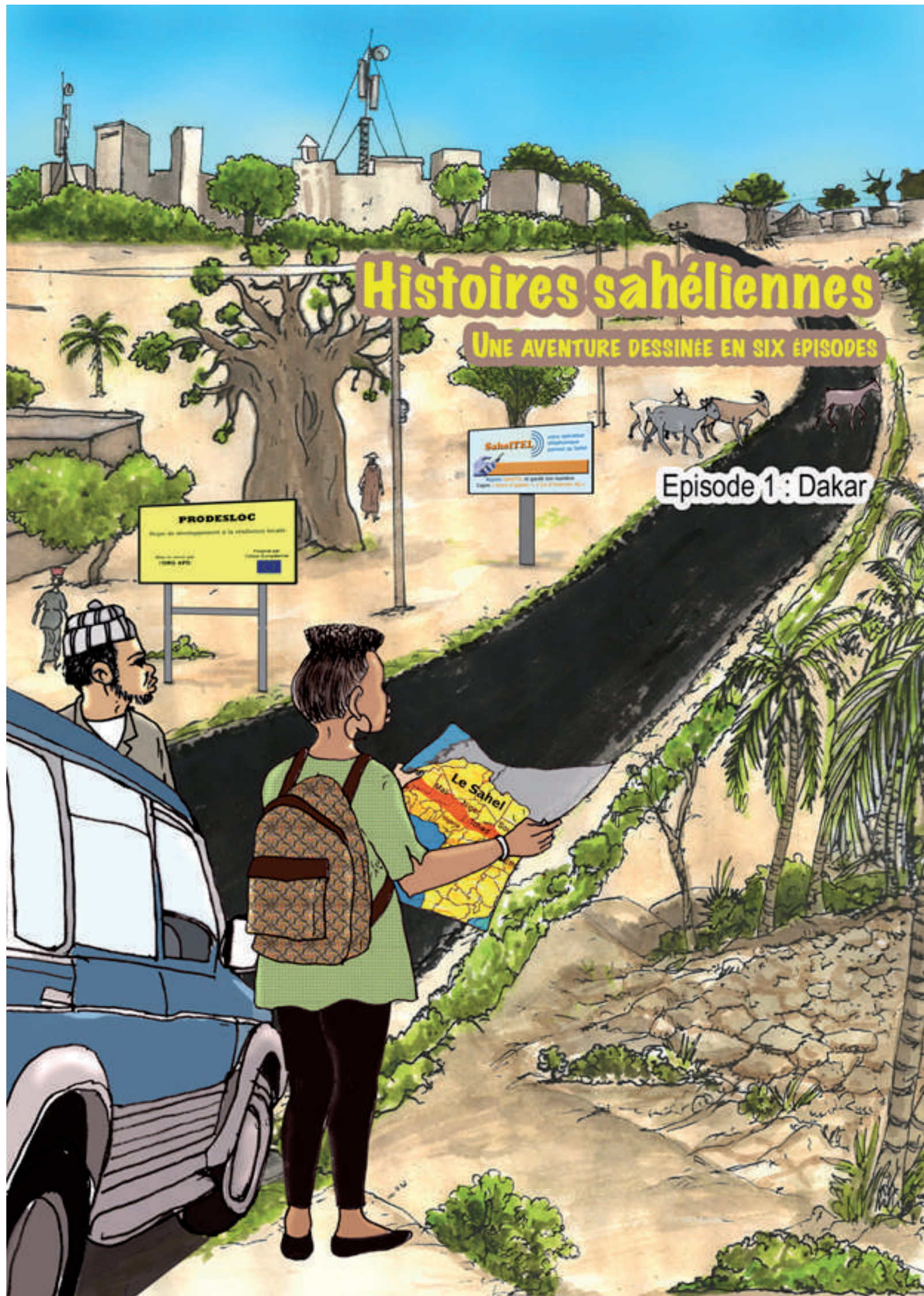


Histoires sahéliennes

UNE AVENTURE DESSINÉE EN SIX ÉPISODES

Episode 1 : Dakar



Avant-propos :

Ce document est produit dans le cadre du programme TAPSA (Transition vers une Agro Ecologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire), cofinancé par le CCFD-Terre Solidaire et l'AFD.

Son contenu n'engage que ses auteurs.

www.facebook.com/TapsaSahel/

Avec le concours de



**TERRE
SOLIDAIRE**
Reportage des Terres de l'engagement



AFD



Coordination : Grdr, 2019

Avec le concours d'AVI et CCFD-Terre Solidaire

Réalisation graphique et dessins : atelier FONS



« Histoires sahéniennes », un roman dessiné relatant un voyage en six étapes pour découvrir la diversité des contextes sahéniens, les enjeux associés à la transition agro-écologique et porter un regard réflexif sur l'aide au développement.

« Histoires sahéniennes » ambitionne de donner un aperçu de la diversité territoriale et sociale du Sahel occidental à travers une fiction dessinée en six épisodes à laquelle est associée une synthèse analytique relative aux territoires, notions et enjeux considérés. Il relate le voyage d'une jeune agronome ouest africaine, Amina, issue de la classe bourgeoise urbaine à la découverte de territoires sahéniens, de ce qui les unifie et de ce qui les

singularisent. Ce voyage en six étapes devrait l'amener de Dakar, son lieu de vie et point de départ, à Rufisque (Sénégal), Sélibaby (Mauritanie), Kayes-ville (Mali), Ouahigouya et Dori (Burkina-faso), Téra et Gothèye (Niger), des territoires où interviennent les partenaires du programme TAPSA au Sahel [figure ci-dessous].

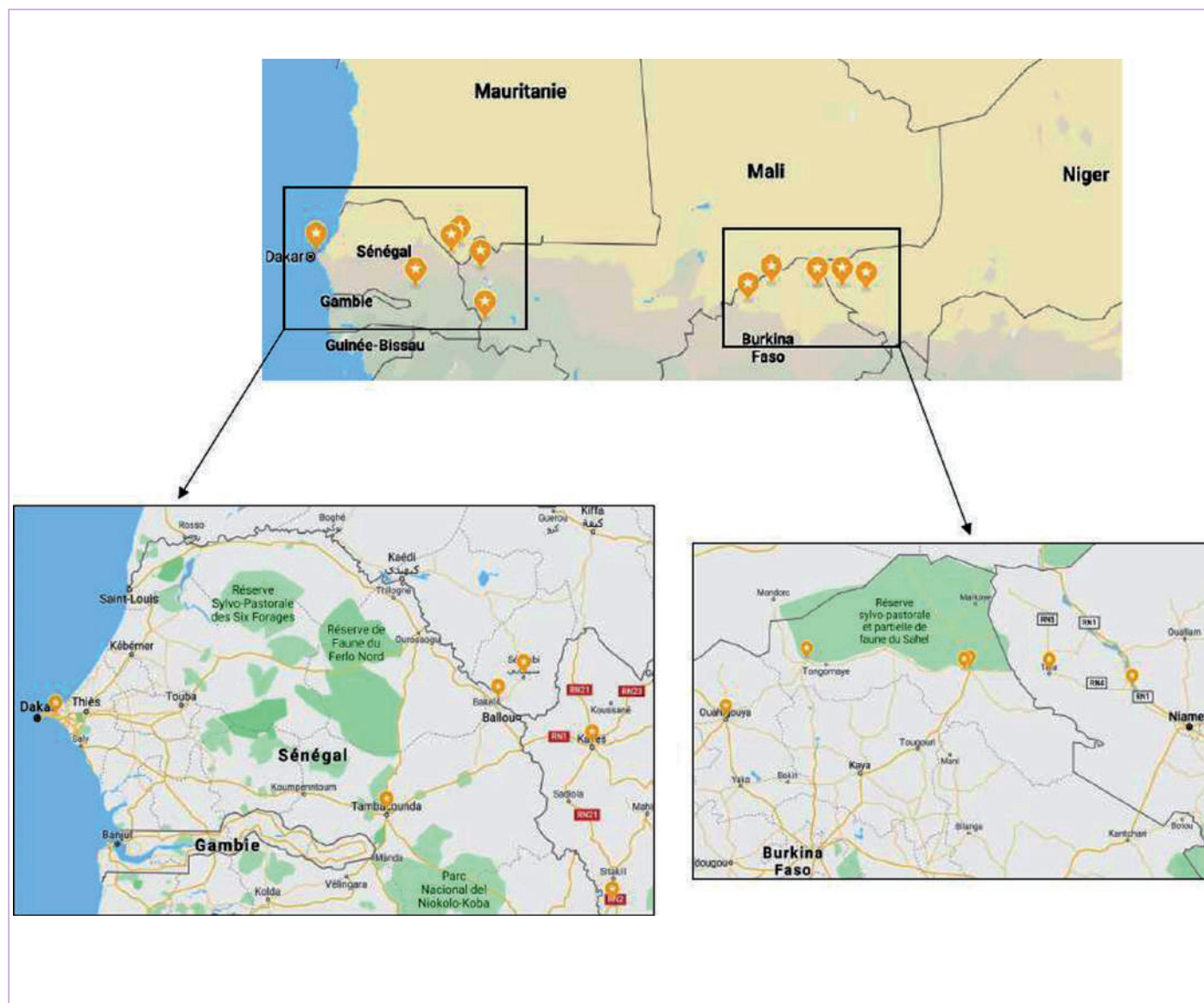


Figure 1: Le parcours prévisionnel d'Amina de juillet 2019 à décembre 2021. D'ouest en est : Dakar-Rufisque (SN), Tambaounda (SN), Bakel (SN), Sélibaby (RIM), Kayes (ML), Kéniéba (ML), Ouahigouya (BF), Djibo (BF), Dori-Séno (BF), Téra (NG) et Gothèye (NG).

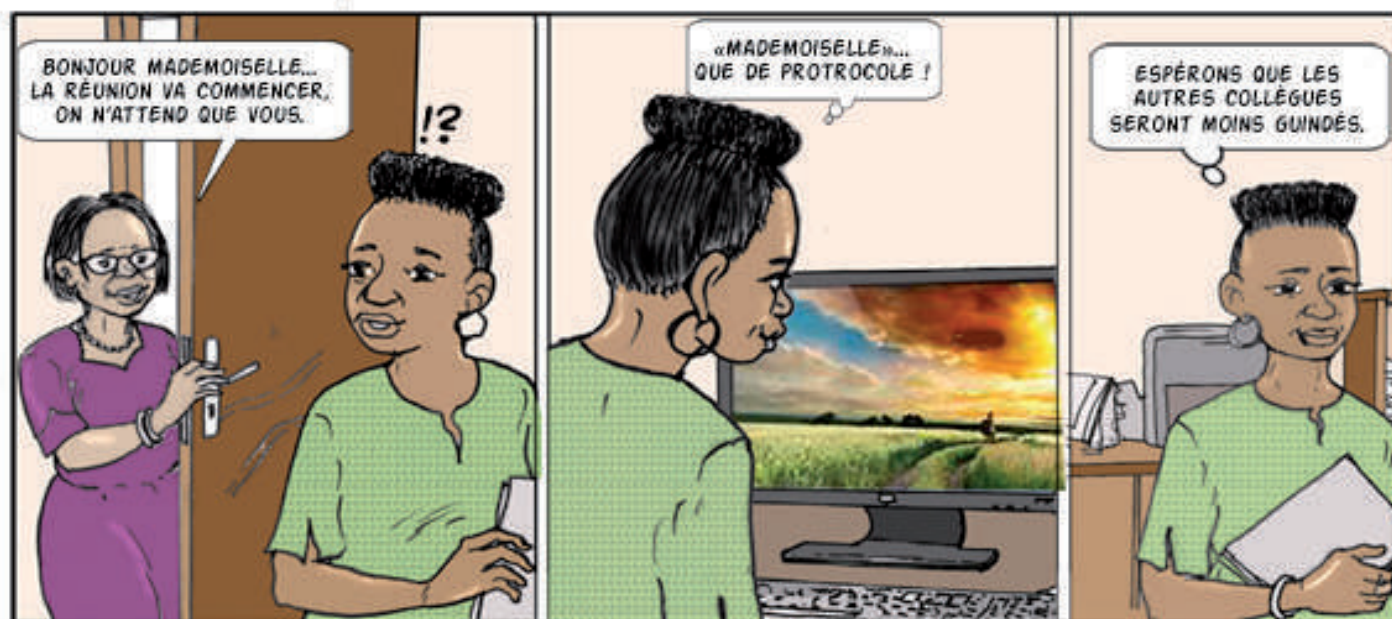
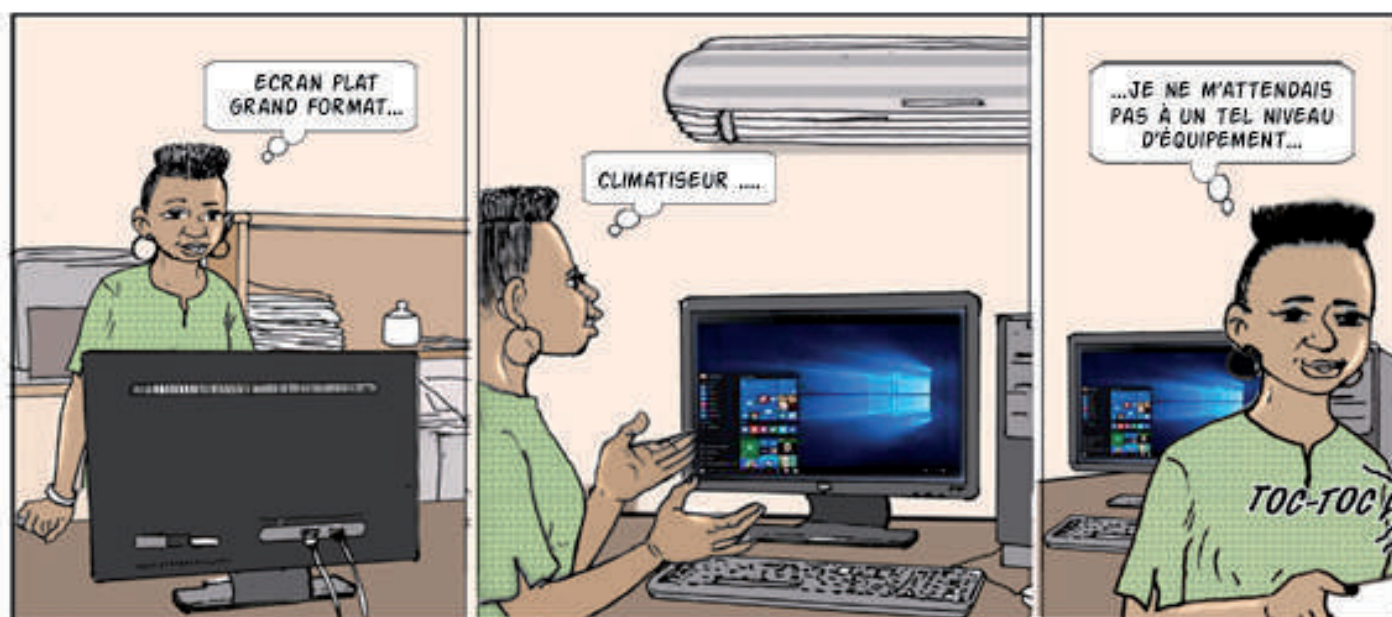
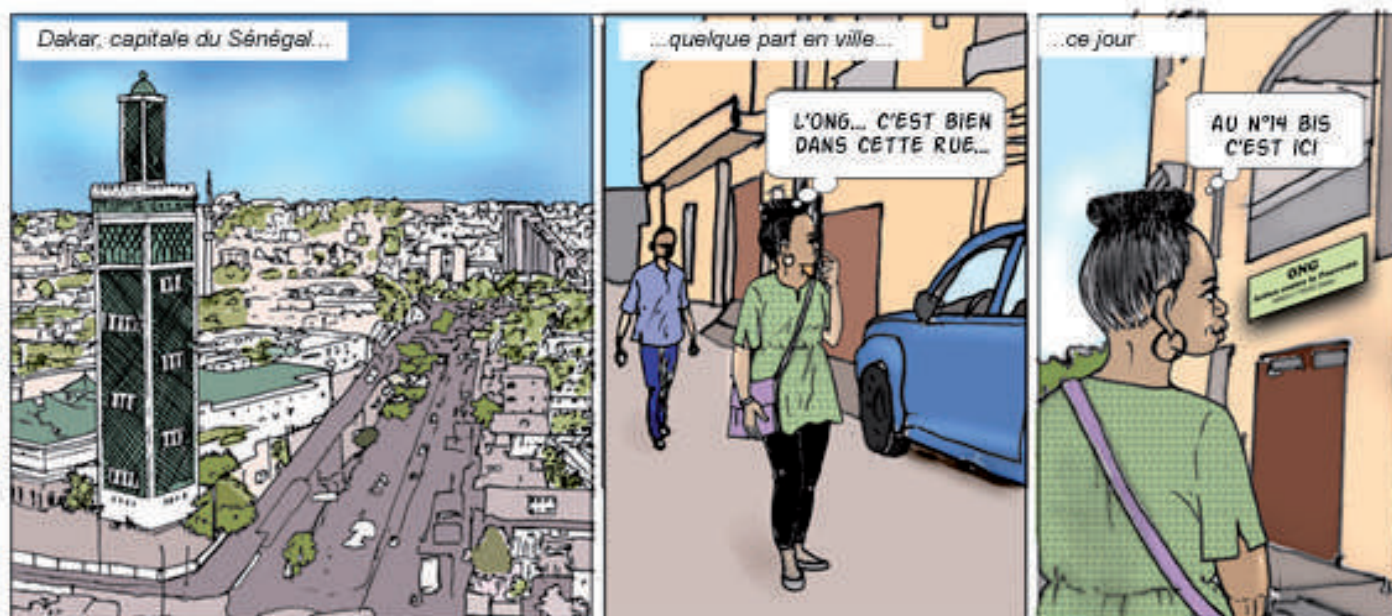


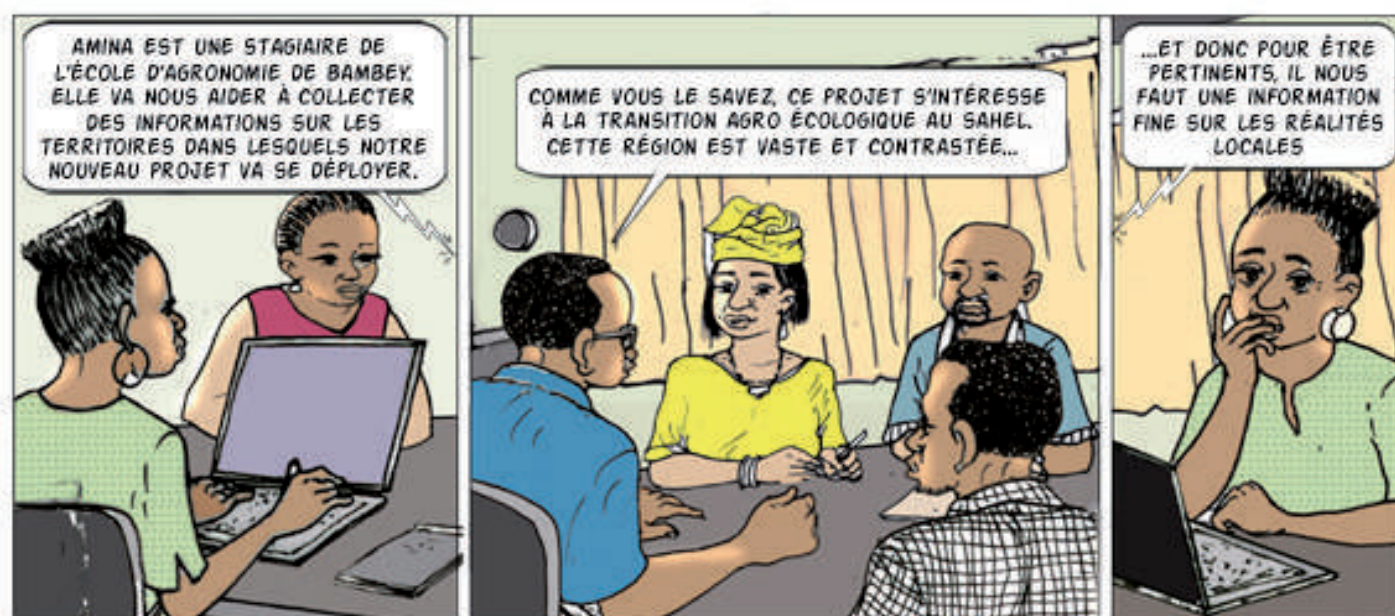
AMINA,

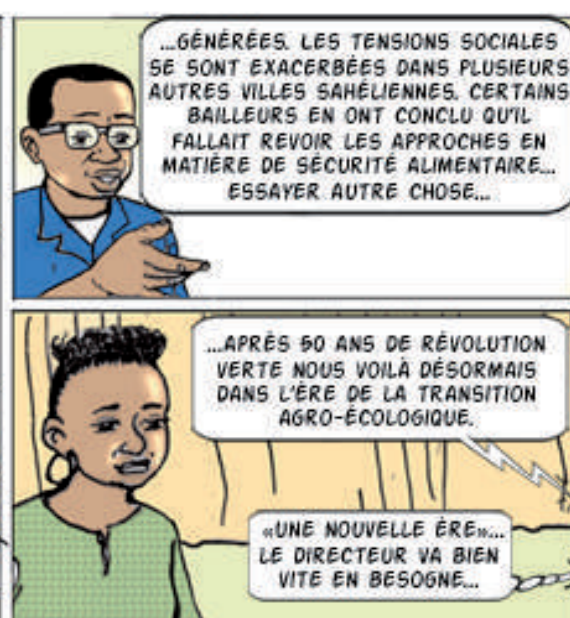
Travaille pour une « ONG de développement », catégorie d'acteur devenue majeure dans le paysage du Sahel occidental depuis les ajustements structurels dans les années 1980.

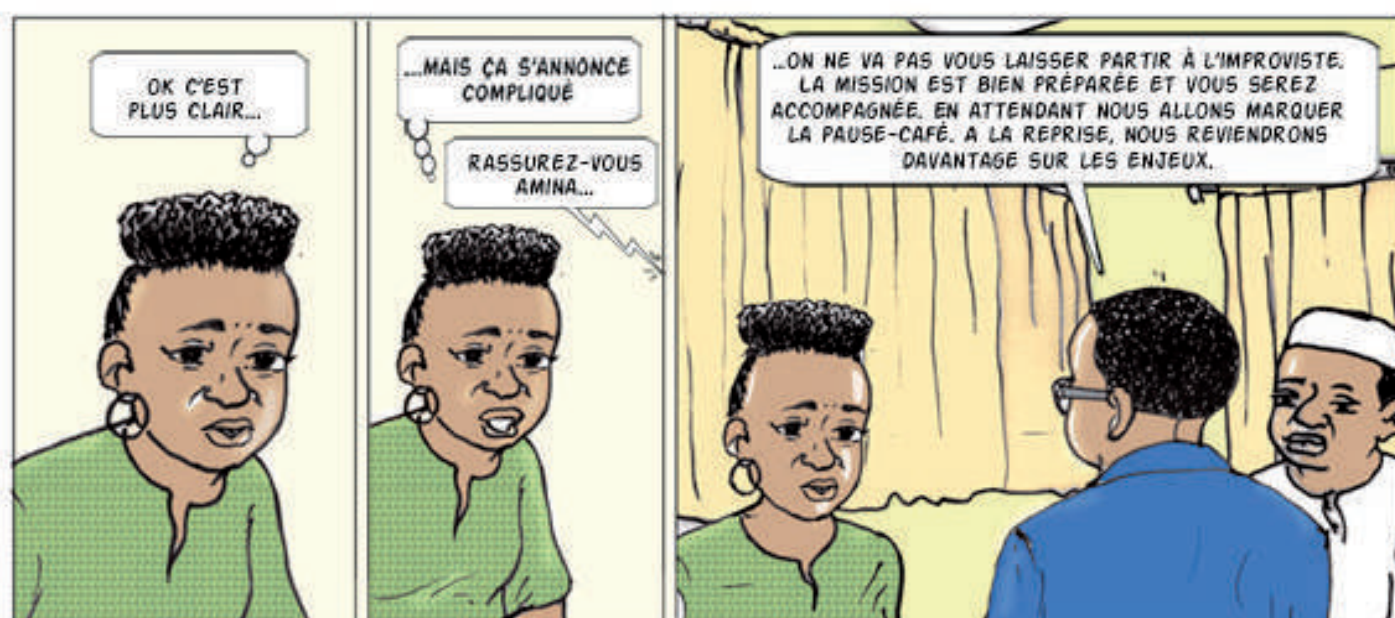
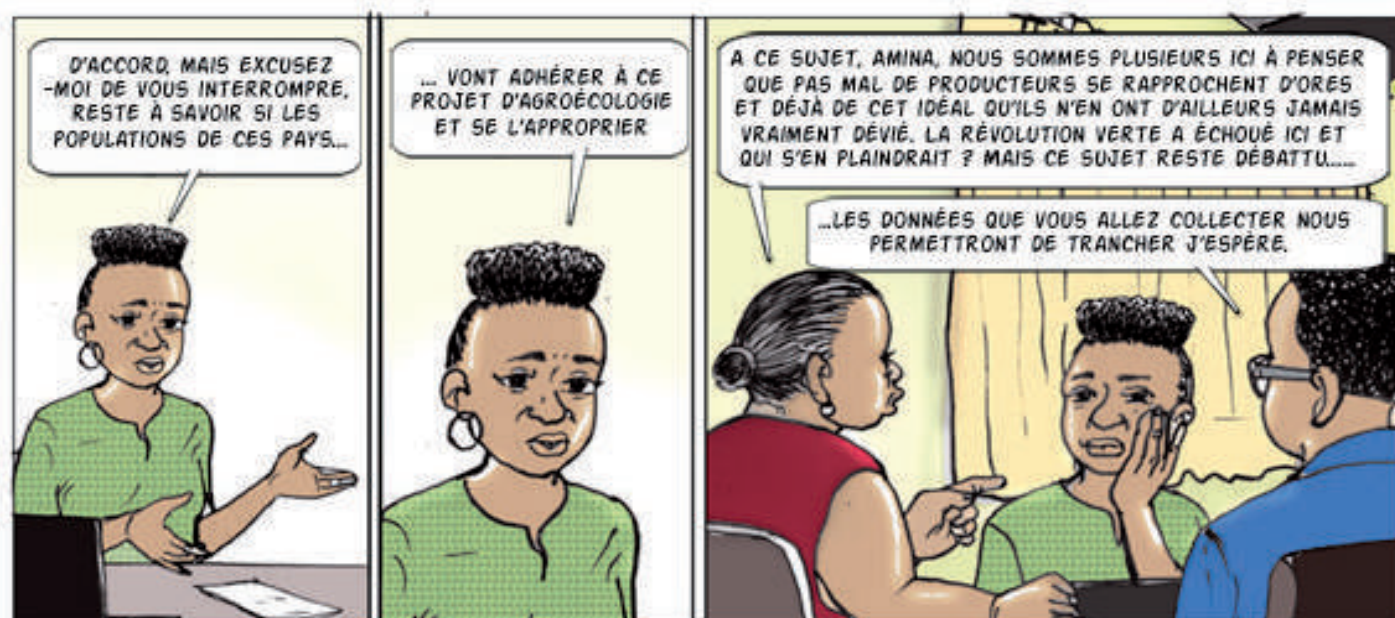
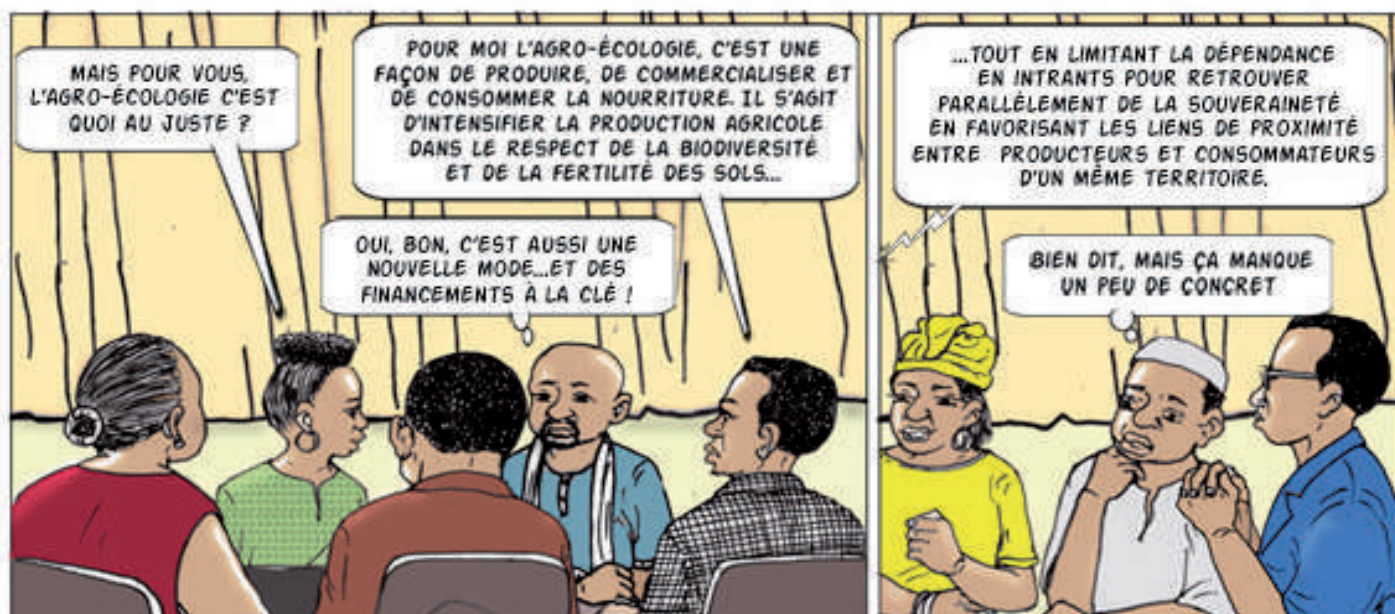
Au cours de sa première mission, elle se questionnera tant sur les enjeux associés à la transition agro-écologique (TAE) pour les territoires sahéliens que sur le fonctionnement de l'ONG pour laquelle elle travaille et du milieu de l'Aide Publique au Développement (APD). Ce regard réflexif sera facilité par les échanges qu'elle aura avec Mara, chauffeur de l'ONG qui l'accompagnera dans son périple. D'origine paysanne, celui-ci s'est établi à Dakar dans sa jeunesse mais n'a pas cessé d'entretenir des liens avec son village d'origine.

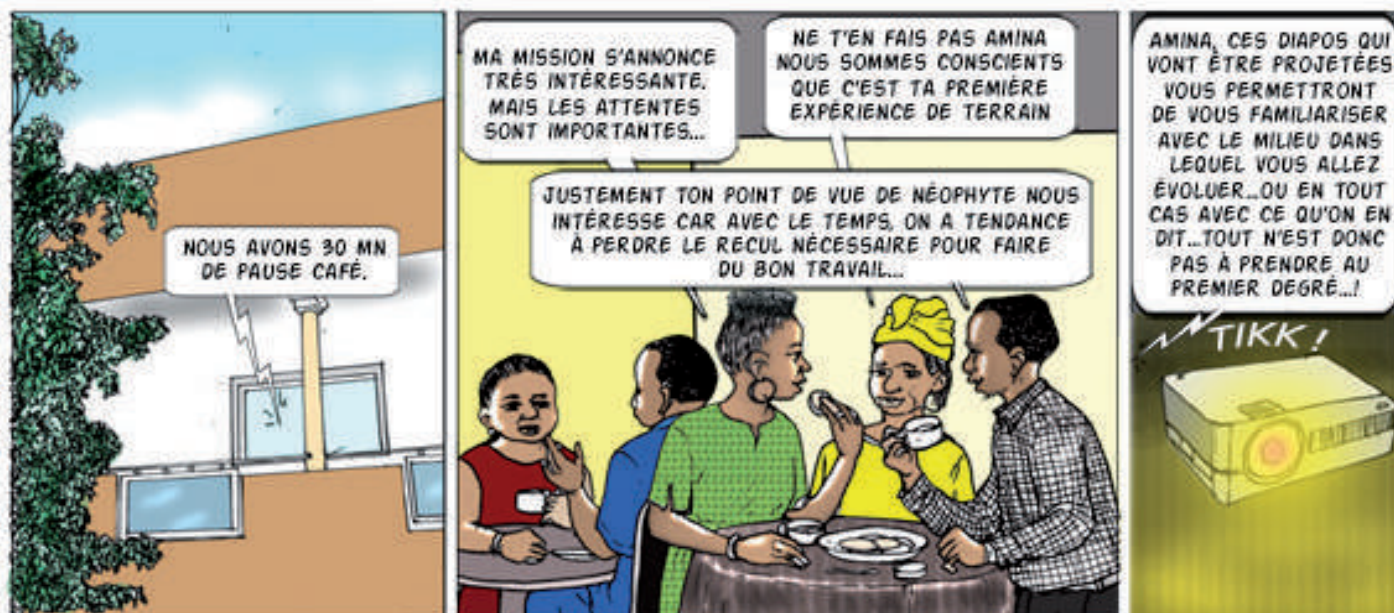
Préalable à la découverte de la diversité sahélienne (épisodes 2 à 6), ce premier épisode est consacré à la présentation des grandes tendances démo-économiques de l'histoire récente (1960-2019) du Sahel occidental ainsi qu'aux enjeux principaux associés à la transition agro-écologique.











«Le Sahel désigne une bande de l'Afrique. Le sahel possède un climat semi-aride chaud à saison hivernale. La saison sèche est très intense. La zone sahélo-saharienne est la région par excellence du nomadisme...



...et du pastoralisme transhumant. En raison de la rareté de l'eau, les arbres sahéliens ont généralement un faible développement aérien et un grand développement souterrain. »



«Le Sahel est une région en proie à la sécheresse et à une désertification qui a connu une progression importante des années 1950 à 1990. Les troupeaux ne trouvent plus de pâturages et les cultures souffrent..



...d'un manque d'irrigation. Au Sahel, les tentatives pour arrêter l'avancée du désert restent vaines. Des terres sont perdues chaque année, des troupeaux décimés, la famine est parfois sévère. »



«Cependant, en limite sud du Sahel, en zone soudano-sahélienne, on observe des améliorations ponctuelles mais significatives. L'action conjuguée des ONG et des populations locales d'agriculteurs...



...a permis des progrès tangibles, surtout dans les domaines de l'hydraulique villageoise, de l'agroforesterie, de l'amélioration des terroirs et des cultures.»



«Le Sahel est un environnement politique instable, connaissant un déficit de tourisme. Le choix d'Al-Qaeda a porté sur la zone Sahélo Saharienne, ce choix est justifié par...»



«FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN»,
«TROUPEAUX DÉCIMÉS», «FAMINE»...
DÉCIDÉMENT ÇA S'ANNONCE COMPLIQUÉ.



MAIS, EST-CE VRAIMENT RAISONNABLE
DE M'ENVOYER DANS CETTE ZONE ? ET
D'AILLEURS QUE PEUT-ON FAIRE DANS
UN TEL CONTEXTE ?

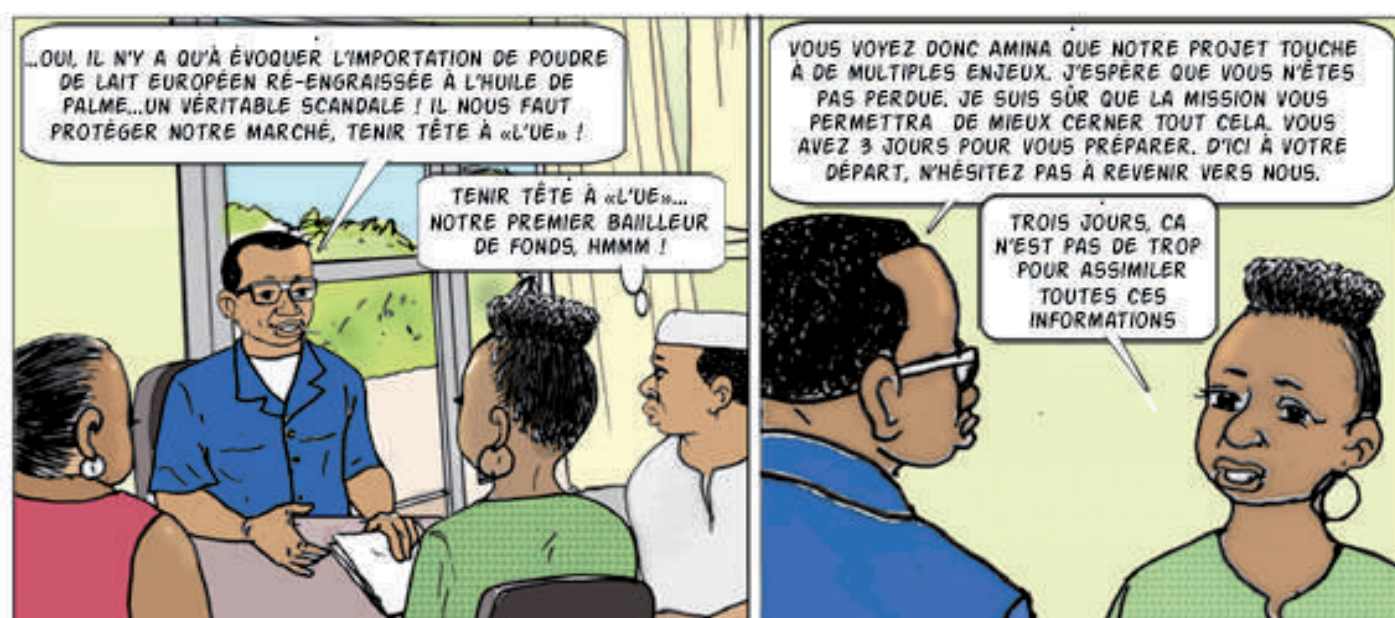


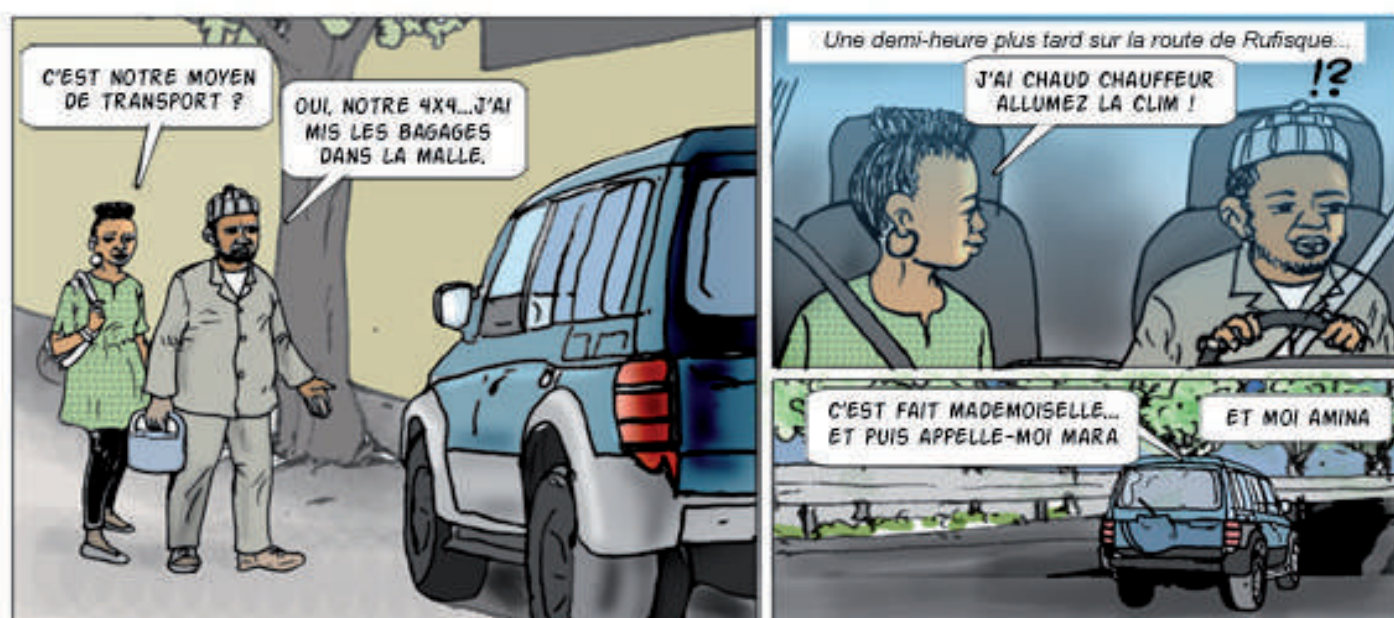
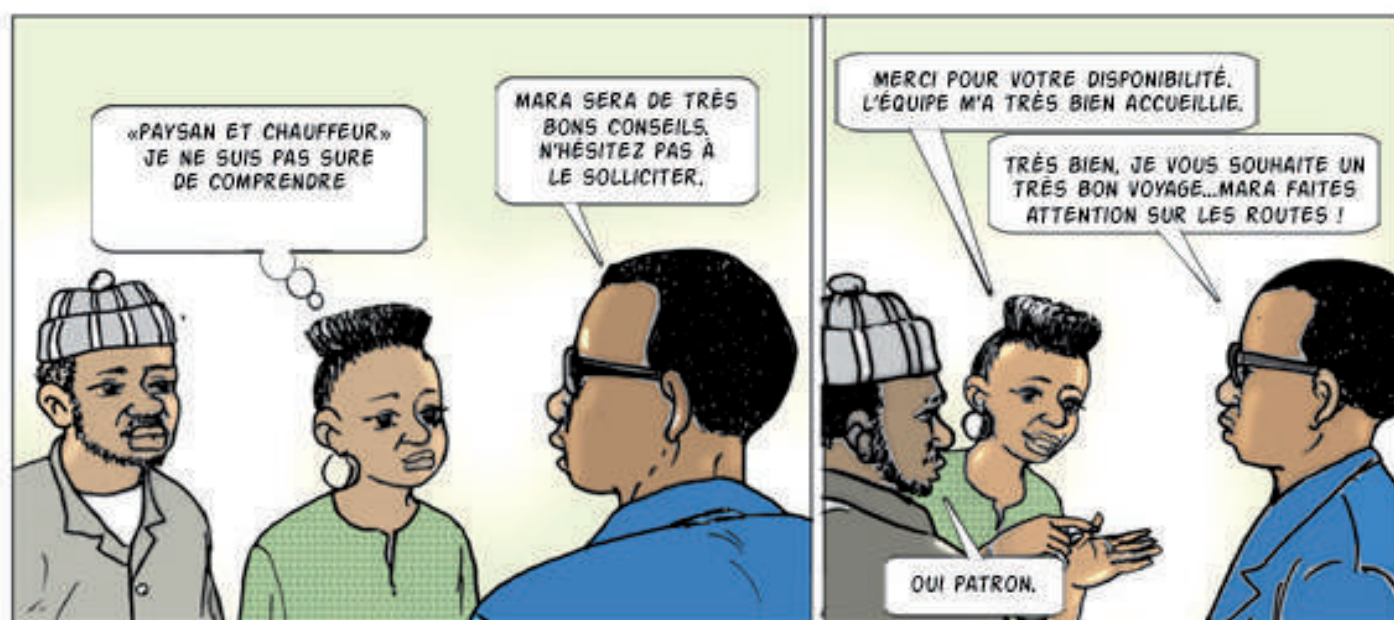
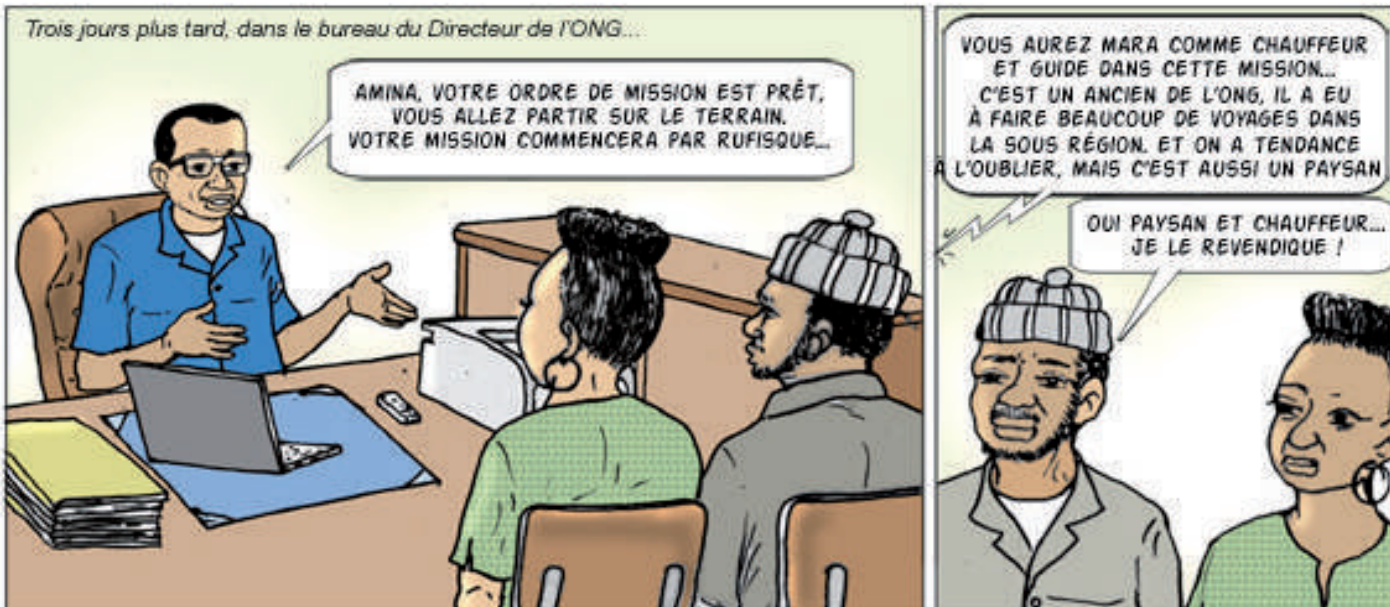
ECOUTEZ AMINA, COMME JE TE L'AI DIT, CES
INFORMATIONS NE SONT QU'INDICATIVES... ON A
QUELQUEFOIS TENDANCE À NOIRCIR LE TABLEAU POUR
CONVAINCRE LES BAILLEURS DE NOUS FINANCER. LA
RÉALITÉ EST BIEN PLUS NUANCÉE, COMME TU LE
CONSTATERAS SANS DOUTE LORS DE TA MISSION.

COMMENT CA ?

ET BIEN...







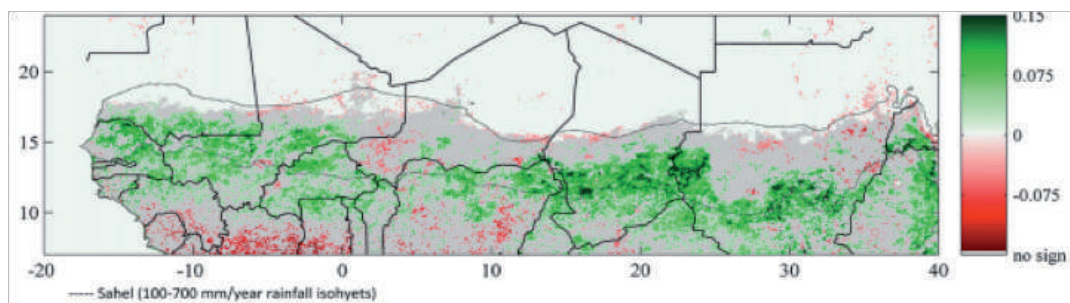
UNE INTRODUCTION AU SAHEL OCCIDENTAL ET AUX ENJEUX DE LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

De la nécessité de mettre à distance le discours dominant sur le Sahel occidental.

L'imposition du concept de **développement** à compter des années 1950 et des catégories ayant émergé dans son sillage (pays « sous-développé », « en développement », « moins avancé », « émergents ») et leur omniprésence dans le discours politico médiatique marque fortement l'environnement sahélien. Les cinq pays du Sahel ici considérés sont en effet classés par les Nations Unies comme « **Pays Moins Avancés** ». Selon la définition de cette catégorie statistique, créée en 1971 et réactualisée en 2003, ces pays sont réputés *vulnérables* économiquement. Leurs habitants sont *pauvres* et accusent un « *retard de développement humain* » au regard de critères relatifs à la *nutrition*, à la *scolarisation* et à la *santé*. Ainsi, les « communautés » et autres « populations locales » du Sahel, deux catégories populaires bien que particulièrement floues pour désigner les sahéliens, survivraient plus qu'elles ne vivraient ce qui justifie la mobilisation de « l'aide au développement ». La filiation entre la vision et les objectifs des acteurs

immuables. Cette approche des sociétés sahéliennes conduit indirectement à une « invisibilisation » des classes sociales et de leurs rapports, qui pourtant, ici comme ailleurs, structurent la société par-delà des spécificités socioculturelles bien réelles³.

La désertification et la dégradation de l'environnement du Sahel sont des idées ayant également émergé durant la période coloniale⁴. Dès le début du 20^{ème} siècle, la plupart des administrateurs et des scientifiques mentionnent que « l'avancée du désert », phénomène alors non vérifié scientifiquement, serait liée aux pratiques des agro pasteurs sahéliens (jachère-brûlis, transhumance). Ces dernières sont jugées néfastes dès les années 1920. Ainsi, la notion de surpâturage émerge à cette époque. La sécheresse des années 1970-1990 qui suscite la création du Comité Inter état de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS⁵) et la médiatisation des changements climatiques ces dix dernières années n'ont fait qu'inciter les « courtiers du développement » à la réactiver, en dépit d'évidences scientifiques la nuanciant fortement ou la contredisant selon l'échelle spatio-temporelle considérée (carte ci-dessous).



de « l'aide au développement » et ceux de la « mission civilisatrice coloniale » apparaît à bien des égards frappante¹. Le concept « d'émergence », plébiscité ces dernières années par plusieurs dirigeants sahéliens² et africains, entérine implicitement de son côté l'idée selon laquelle le continent africain n'a pas d'histoire et accuse un retard qu'une stratégie de rattrapage, assez largement conçue et financée par « l'aide extérieure », permettrait de combler.

Ensuite, les sociétés sahéliennes sont largement décrites et pensées à travers les catégories formalisées durant la colonisation par des ethnologues et leurs interprètes : **les ethnies**. Aux différentes ethnies sahéliennes sont associées des caractéristiques réputées propres et

Carte : Dynamique de la végétation au Sahel entre 1981 et 2011. Tiré de Dardel (2014⁶). En vert, les zones où une reprise de la production végétale est notée. En rouge, celles où une dynamique négative est notée. Plus la nuance est

1 Brauman R. (2006). Indigènes et indigents : de la « mission civilisatrice » coloniale à l'action humanitaire in : « *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial* ». Dir. : Blanchard P., Bancel N. et Lemaire S. Ed. La Découverte. pp. 165-172

2 Voir notamment le Plan Sénégal Emergent. <https://www.sec.gouv.sn/dossiers/plan-sénégal-emergent-pse>

3 En Mauritanie par exemple, les médias, ONG etc. font état de l'opposition entre « maures » et « négro mauritaniens » en omettant souvent de rappeler que les sociétés établies en Mauritanie sont traversées par un système de stratification sociale comparable.

4 Benjaminson A. et Hiernaux P. (2019) From Dessication to Global Climate Change : A History of Desertification Narrative in the West African Sahel, 1900-2018. In *Global Environment* 12 (2019) : 206-236

5 Créé en 1973, le CILSS regroupe 13 pays d'Afrique de l'ouest dont les 5 pays ici considérés.

6 Pour en savoir plus, consulter Olivier de Sardan, J.P (1995). *Anthropologie et Développement* (http://classiques.uqac.ca/contemporains/olivier_de_sardan_jean_pierre/anthropologie_et_developpement/anthropo_et_devel.html)

7 « *Entre désertification et reverdissement du Sahel : Diagnostic des observations spatiales et in-situ* ». Thèse en vue de l'obtention du doctorat de l'université de Toulouse. 201 p.

prononcée plus la tendance relevée est prononcée.

Le concept de « **résilience** » s'est quant à lui diffusé plus récemment⁸ dans le discours politique et médiatique. Il suggère implicitement qu'une seule perspective serait offerte aux sahéliens: vivre des crises et s'en relever (ou pas). Ils n'auraient donc, en fin de compte, aucune prise sur leur avenir. Enfin, l'omniprésence de la notion **d'insécurité et de crise** (climatique, alimentaire et physique) dès qu'il est question du Sahel est une autre caractéristique du discours dominant.

Les chapitres ci-dessous présentent quelques-unes des caractéristiques structurelles des Etats et territoires sahéliens qu'il convient de maîtriser pour prendre toute la distance nécessaire par rapport à ce discours dominant et ainsi appréhender les enjeux de la transition agro-écologique dans leurs contextes. Le premier chapitre introduit brièvement les mécanismes de mise en dépendance des Etats sahéliens et leurs effets contemporains. Les chapitres 2 et 3 reviennent sur l'importance historique des mobilités humaines dans les sociétés sahéliennes, sur les dynamiques démographiques à l'œuvre et les enjeux sociaux du moment. Les chapitres 5 et 6 reviennent sur la formidable progression des productions agro pastorales de ces 40 dernières années et sur certaines tendances lourdes pour les exploitations agricoles familiales sahéliennes. Le chapitre 7 présente enfin une approche de la transition agro écologique.

1- L'extraversion et « l'hybridation », deux traits communs des Etats du Sahel occidental⁹.

Si l'histoire du Sahel occidental ne commence pas avec la colonisation française, cette période a tout de même été très marquante pour ce territoire, notamment parce qu'elle a conduit à la création de cinq Etats, devenus depuis indépendants : le Sénégal, la Mauritanie, le Niger, le Burkina-Faso et le Mali. La colonisation aura ainsi divisé des territoires préexistants les frontières coloniales. Elle aura, dans un mouvement inverse, réunit des territoires jadis indépendants les uns des autres dans un même espace national. Un cadre territorial, un modèle d'organisation politique (Etat-Nation) et un modèle économique (extraversion¹⁰) se sont progressivement

8 Cette partie s'appuie notamment sur une libre interprétation de textes de JF Bayart (« *L'Afrique dans le monde, une histoire d'extraversion* »- 2009 ; « *Sahel, l'Etat de distorsion* »- 2017), A. Mbembé (« *Pourquoi il n'y aura pas de gilets jaunes en Afrique* »- 2019, « *L'Afrique doit se purger de son désir d'Europe* »- 2019), G. Zanoletti (« *Le djihad de la vache* »- 2019)

9 Modèle économique reposant sur l'exportation de matières premières brutes non transformées : en l'occurrence produits miniers (pétrole brut, or, bauxite etc.), produits agricoles (coton fibre, noix de cajou, cacao etc.), produits de cueillette-chasse-pêche (produits halieutiques, gomme arabique etc.)

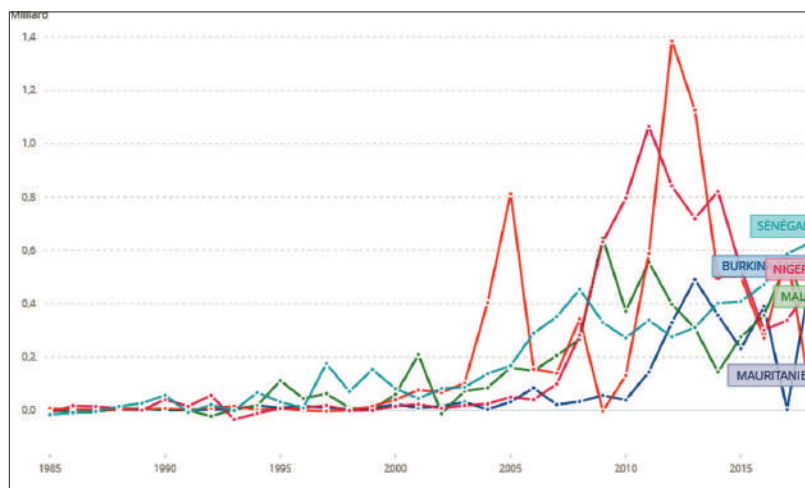
10 Tentatives incarnées notamment par Mamadou Dia (Sénégal) ou

institués du fait des interactions entre colonisateurs et colonisés, prenant des formes différentes selon les contextes nationaux et locaux (hybridation).

A l'indépendance et jusqu'à ce jour, les classes politiques sahéliennes ayant accédé au pouvoir n'ont rien remis de fondamental en cause. Les tentatives de promotion d'alternatives, comme au début des années 1960 au Sénégal ou dans les années 1980 au Burkina-Faso¹¹, ont tourné court.

La classe d'entrepreneurs politiques qui s'est constituée durant la seconde moitié du 20^{ème} siècle a développé une aptitude à tirer parti de la « mise en dépendance » du continent que ce soit durant la Guerre Froide (1950-1989) et lors des ajustements structurels (années 1980-1990) et depuis. Depuis la fin des années 1990, les dirigeants sahéliens ont mis en place diverses mesures pour inciter les capitalistes (nationaux ou étrangers) à investir dans leur pays et, dans le même temps, continuer de convaincre les bailleurs de fonds de l'opportunité de soutenir leur action.

Graphique ci-dessous : Investissements directs étrangers nets entre 1985 et 2017 dans 5 pays du Sahel occidental (milliards de US dollars). Sources : FMI et CNUCED.



A la faveur de mesures fiscales et commerciales avantageuses, les investissements directs étrangers ont connu un développement soutenu ces vingt dernières années au Sahel occidental, particulièrement dans les industries extractives (or, uranium et plus récemment pétrole off-shore pour le Sénégal et la Mauritanie...).

Plusieurs des régions d'intervention du TAPSA sont directement concernées par le développement de mines d'or industrielles et de sites d'orpaillage artisanal : Kénieba

Thomas Sankara (Burkina-Faso).

11 <https://www.liberation.fr/apps/2015/08/orpaillage-burkina/>, consulté le 9 juillet 2019

et Sadiola (région de Kayes, Mali), Essakane (région de Dori, Burkina-Faso), ou encore Libiri et Samira Hills (région de Tilabéry, Niger¹²). Le département de Rufisque (Sénégal) connaît également depuis les années 1970 une vague « d'acquisitions foncières à grande échelle¹³ » : historiquement pour la production agricole (domaine de feu la société horticole BUD-Sénégal attribué par l'Etat dans les années 1970) et, plus récemment, pour la production industrielle et la promotion immobilière (« ville nouvelle de Diamnadio », projet phare du Plan Sénégal Emergent). Pour une large majorité de Sahéliens, les coûts sociaux et environnementaux de ces projets, dont la durée n'excède souvent pas vingt ans, s'avèrent jusqu'à présent bien supérieurs aux retombées positives.

D'un autre côté, le poids de « l'Aide Publique au Développement » (APD) dans le fonctionnement économique de ces cinq pays atteste de la capacité des élites politiques sahéniennes à fidéliser des bailleurs tels que la Banque Mondiale ou l'Union Européenne et à diversifier leurs portefeuilles de « donateurs » (Chine, pays du Golfe...). Elle illustre dans le même temps l'enjeu pour les bailleurs à être présents et actifs au Sahel. En 2016, l'APD représentait ainsi entre 6 et 11% du PIB des pays sahéniens ici considérés. Elle est déterminante dans les budgets consacrés au secteur agricole (au sens large), premier employeur des cinq pays: l'APD concourt à plus de 50% de ceux-ci. Le Plan Régional d'Investissement Agricole de la CEDEAO, incarnation de l'ECOWAP¹⁴, est quant à lui financé à plus de 2/3 par les « partenaires au développement » (Inter-réseaux, 2017)¹⁵.

Tableau 1: poids de l'APD dans le PIB et le secteur rural de quelques pays Sahélien à l'échelle de la CEDEAO¹⁶

	CEDEAO	Mauritanie	Sénégal	Mali	Niger	Burkina-Faso
APD Nette (% PIB, 2016)	nd	nd	7%	9%	11%	9%
Agriculture dans PIB (%)	nd	21%	13%	36%	43%	30%
Population active dans le secteur agricole (%)	nd	50%	54%	80%	80%	86%
Budget consacré au dévpt rural/budget global	15%	6%	10%	11%	13%	10%
Part APD dans financement du développement rural	70%	50%	47%	65%	74%	70%

12 <http://www.nigersml.com/>

13 Des superficies supérieures à 100 hectares sont ainsi attribuées à des investisseurs nationaux ou étrangers, le plus souvent liés par des accords de partenariat. Il s'ensuit une dynamique d'enclosure des espaces concernés et d'exclusion des usagers précédents.

14 Politique agricole commune de l'espace CEDEAO

15 http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/bds19_ecowap_mars2016.pdf

16 Les chiffres donnés ici sont une moyenne estimée de la période 2003-2015. Sources : *Global Partnership for effective development co-operation*, année 2016 (<https://effectivecooperation.org/about/about-the-partnership/>), études du ROPPA sur le bilan de l'application de l'accord de Maputo (<http://www.roppa-afrique.org/spip.php?rubrique14>), pour la Mauritanie : revue du secteur agro pastoral de 2014 (<http://www.rim-rural.org/archives/3012>) et pour la CEDEAO, le bulletin thématique « ECOWAP+10 » d'Inter-réseaux (2016).

Dotée d'une forte conscience de classe et internationalisée, l'élite politico économique sahénienne a su se maintenir au pouvoir et poursuivre son entreprise d'accumulation. L'expansion du bâti, dans les capitales en particulier, et la dynamique positive des effectifs de bétail du Sahel occidental relèvent de la croissance démographique mais reflètent également les secteurs d'investissements privilégiés de celle-ci.

Achille Mbembé résume: « au début du XXIème siècle, l'Etat africain postcolonial ne jouit presque plus d'autonomie par rapport aux classes dominantes. Sa capture est plus ou moins accomplie. Il ne représente plus qu'un conglomérat d'intérêts privés plus ou moins disparates, animés par le double impératif de la ponction interne et de la prédation externe, notamment par le biais des industries extractives.¹⁷ »

2- La circulation des personnes est au fondement des sociétés (sahéliennes). L'accueil, l'intégration et la circulation des citoyens ouest africains au Sahel et des sahéniens en Afrique de l'ouest s'impose comme un enjeu de premier ordre.

Loin d'être un marqueur de crise, les mobilités humaines sont au fondement des sociétés (sahéliennes) comme Denis Retaillé le rappelle en qualifiant « d'empires de la route » les Etats sahéniens du 15ème siècle¹⁸.

Dans les années 1940, environ 400 000 ressortissants de l'AOF¹⁹, dont une bonne partie d'agro pasteurs originaires des régions de Dori, Ouahigouya (actuel Burkina-Faso) et Tilabéry (actuel Niger), se rendaient de façon saisonnière en Gold Coast (actuel Ghana), notamment vers les villes de Komassi et Accra (encadré ci-dessous).

Dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal (région de Kayes-Mali, Guidimakha-Mauritanie et région de Matam-Bakel- Sénégal), les flux d'émigration se sont dirigés vers le bassin arachidier sénégalais et les capitales nationales (Dakar en particulier) puis vers la France (ports). A compter des années 1960, les destinations se sont diversifiées au gré des « politiques migratoires » et des opportunités

17 Voir les récentes révélations de la BBC sur les contrats pétroliers au Sénégal (<https://www.youtube.com/watch?v=sYmKw3g2q8k>)

18 Retaillé, D. dir. (2014) *Atlas du Sahara-Sahel : Géographie, économie et insécurité*. 250 p.

19 200 000 étaient manœuvres, 60 000 étaient commerçants et 120 000 étaient...agriculteurs, soit 40% de la main d'œuvre en Gold Coast

Les déterminants des départs du Zarmaganda¹

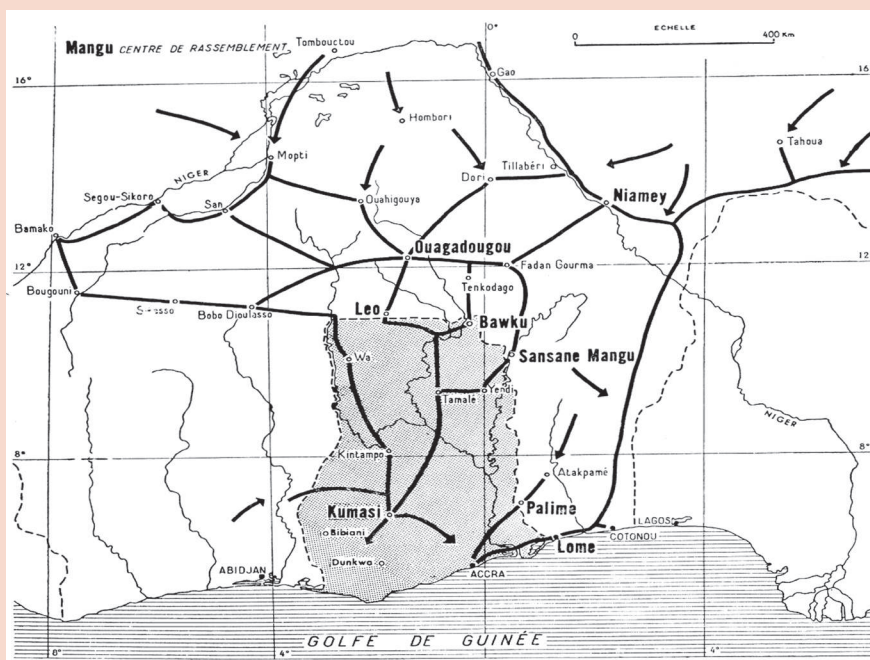
vus par Jean Rouch à la fin des années 1940²

« Si l'on interroge les émigrants eux-mêmes, on s'aperçoit du grand nombre de facteurs qui poussent ces hommes à venir en Gold Coast: Facteurs historiques: les routes traditionnelles du commerce des esclaves ont conduit les premiers Wangara, Hausa et Mossi vers Salaga et Kumasi (...) Le Voyage de Gold Coast devint l'épreuve des jeunes gens courageux; le pagne de Kumasi ou d'Accra, rapporté à la fiancée, était un trophée dont la conquête nécessitait beaucoup de courage et beaucoup de fatigues. Même aujourd'hui, où les dangers du voyage sont restreints, le prestige du voyage de Gold Coast est resté entier. L'habitude: (...) Tous les hommes du Niger Occidental prétendent y être allés au moins une fois. Et si le premier voyage a été un succès, l'on y revient. L'argent (et l'impôt) : les pays d'origine des émigrants sont extrêmement pauvres. Les travaux des champs n'occupent les hommes que trois ou quatre mois de l'année ; aucune industrie, aucune mine ne fait encore appel à la main-d'œuvre et les petites entreprises locales n'ont pas de mal à trouver les quelques ouvriers dont elles ont besoin. Par contre, la Gold Coast est un pays favorisé, l'embauche y est aisée, l'argent s'y gagne facilement, l'émigrant le moins qualifié peut y gagner aisément l'impôt de toute sa famille.

Les marchandises : (...) L'abondance des textiles, des objets manufacturés, de la pacotille, font d'Accra et de Kumasi les plus grands bazars de l'Ouest africain (...) les prix de vente sont presque la moitié de ceux pratiqués dans les colonies françaises voisines (...). Liberté d'embauche, de quitter son travail, de résidence, de coutumes, de

commerce, de pensée et d'expression. Responsabilités: par suite de cette liberté même, l'émigrant se sent responsable. Sa vie, ses économies, ne dépendent que de son travail qui peut le faire accéder à des situations importantes (entrepreneur, transporteur, petit industriel...)

Griefs contre le régime français : en dehors des



« prestations » (...), imposition trop élevée, conscription, autorité « féodale » de certains fonctionnaires et de certains chefs. Honte du travail: la plupart des émigrants du Nord considèrent que tout travail, en dehors de celui des cultures, est honteux pour des gens qui ne sont pas de caste servile ; un homme libre ne doit pas travailler devant les femmes de son pays. L'émigrant, en s'expatriant, peut donc travailler sans honte, à condition de ne pas partir avec sa femme. Il choisit la Gold Coast de préférence à la Côte d'Ivoire, car il sait que personne dans son village ne saura ce qu'il y a fait. Causes diverses: enfin, toutes les brouilles de famille, toutes les querelles sont à la base de certains départs : un mari trompé, un ami fâché, un condamné libéré, partent en Gold Coast ; au retour ils seront des hommes nouveaux. »

¹ Correspondant à l'actuelle région de Tillabéry et Dori.

² Rouch J. (1956) Migrations au Ghana. In: Journal de la Société des Africanistes. Souligné par nous.

économiques en particulier. La Côte d'Ivoire, le Gabon, l'Angola ou plus récemment le Brésil, comptent parmi les destinations privilégiées (Grdr, 2015)²⁰.

Trois éléments du discours commun relatif aux migrations

se trouvent fortement remis en question par l'analyse des dynamiques migratoires au Sahel durant le 20^{ème} siècle: le rôle prépondérant du climat dans les mouvements migratoires, l'hémorragie démographique que subirait un

²⁰ Grdr (2015) *La Moyenne Vallée du fleuve Sénégal : centres et périphéries*

Sahel²¹ rural désormais vidé de sa jeunesse et enfin l'attrait inconsideré des sahéliens pour l'Europe occidentale.

D'une part, rétrospectivement, l'émigration temporaire (la circulation) et permanente d'une partie des actifs apparaît comme une caractéristique fondamentale des systèmes d'activités ruraux (et urbains) sahéliens que les événements climatiques récents (sécheresse des années 1970-1990 en particulier) ont influencé mais en aucun cas suscité. Les déterminants politiques, économiques et culturels apparaissent à bien des égards prépondérants dans l'orientation et la forme des mouvements migratoires au Sahel.

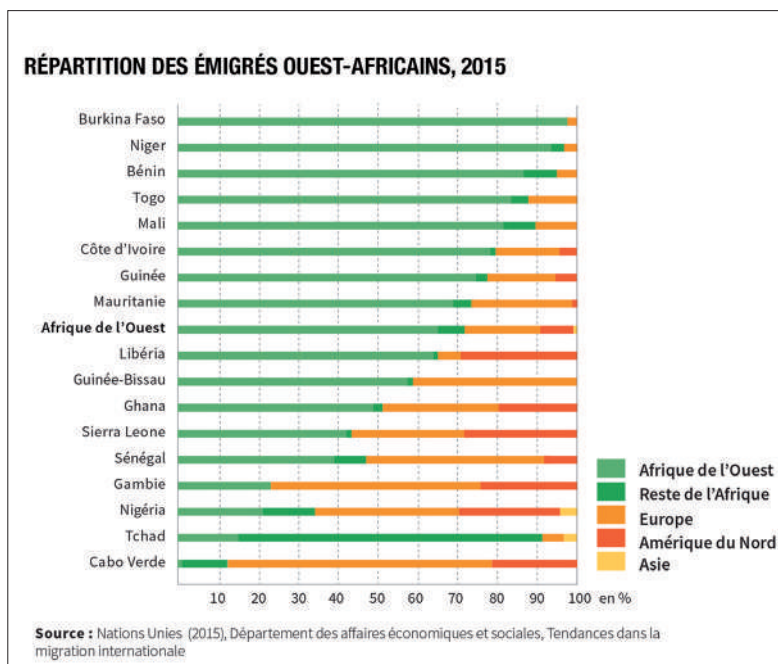
Ensuite, pour importants qu'ils sont et croissants qu'ils sont soient en valeur absolue, les départs ne concernent le plus souvent qu'une minorité de la population sahélienne. En conséquence, les jeunes sahéliens en âge de travailler (15-35 ans) n'ont jamais été aussi nombreux qu'aujourd'hui dans les territoires ruraux.

Enfin, les départs se dirigent essentiellement, sauf exception liée à un historique particulier, vers l'Afrique de l'ouest (**graphique**) : les villes capitales et secondaires dont le nombre et la taille ne cessent d'augmenter mais aussi les zones rurales connaissant une activité intense (Niayes au Sénégal, zones d'irrigation comme l'office du Niger ou le delta du fleuve Sénégal, plantations des pays du golfe de Guinée, zones périurbaines...) attirent de nombreux sahéliens.

Il faut ensuite relever que de nombreux territoires du Sahel occidental accueillent eux-mêmes des ressortissants d'autres parties du Sahel ou d'Afrique de l'ouest. Dans le Guidimakha mauritanien par exemple, de jeunes travailleurs immigrés saisonniers dénommés sous le terme générique de « bambara » sont employés pour réaliser les travaux agricoles les plus lourds et pénibles. Les gros bourgs et les villes dites secondaires (Kayes- 200 000 h, Téra- 29 000 h ; Tillabéry- 23 000 h ; Dori- 21 000 h ; Ouahigouya- 73 000 h; Djibo- 29 000 h ; Sélibaby- 26 000 h ; Tambacounda- 100 000 h...) se révèlent dans le contexte plutôt attractifs. Ils offrent en effet des opportunités commerciales et d'emploi (BTP, etc.) et, souvent, un meilleur niveau de services, notamment en matière de santé et de scolarisation²². De surcroît le développement du secteur minier industriel et artisanal a un effet attractif certain sur de nombreux ouest africains.

Conscients de l'importance de la mobilité des biens et des personnes pour la Région, la CEDEAO s'est, dès sa création en 1975, donné pour objectif principal de faciliter

la circulation et l'installation de ses ressortissants au sein de cet espace. Diverses entraves à l'application de ce protocole ont été relevées, sous le coup notamment d'actions de certains pays membres. L'émergence et l'instrumentalisation du concept « d'ivoirité » à la fin des années 1990 en Côte d'Ivoire a ainsi des répercussions fortes sur les diasporas burkinabés et maliennes établies dans ce pays. Plus récemment, la Mauritanie²³, au nom d'une politique de préférence nationale, a réservé certaines professions (taximan, etc.) aux mauritaniens et



institué la carte de séjour en obligation, y compris pour les ressortissants maliens et sénégalais qui disposaient jusqu'à présent de certaines facilités pour leur séjour. En outre, l'Union Européenne, à travers le dispositif FRONTEX et divers programmes de soutien à la mise en place/ rénovation de poste de contrôle aux frontières et la promotion de la biométrie influence de façon croissante les mobilités sous régionales²⁴.

4- Des enjeux démographiques et sociaux communs.

Les cinq pays ici considérés connaissent une croissance démographique annuelle supérieure à 3% depuis les années 1960. La population fait plus que doubler tous les 30 ans. Dans la plupart des territoires TAPSA, réputés pour beaucoup d'entre eux enclavés et « victimes » de l'exode rural, la croissance démographique est, sauf exception, supérieure à la moyenne nationale. La part des 15-35 ans (« jeunes ») dans la population résidente dans les territoires où elle a pu être estimée, comme dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal, varie de 25

21 Ceux-ci affectent également les mouvements de transhumance transfrontaliers comme lors des « événements de 1989 » qui ont impliqué le Sénégal et la Mauritanie ou, plus récemment, du fait des politiques protectionnistes de plusieurs pays côtiers.

22 Voir par exemple, Grdr (2019). *Sélibaby, un pôle régional au cœur des trois frontières* (<https://grdr.org/Profil-migratoire-de-Selibaby>)

23 La Mauritanie a quitté la CEDEAO en 2000

24 Cf. <http://www.ecowas.int/la-cedeao-intensifie-les-efforts-de-gestion-de-la-libre-circulation-et-de-lutte-contre-la-migration-irreguliere/?lang=fr> et le dossier de Politique Africaine consacré à la biométrie en Afrique (<https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2018-4.htm#>)

à 30% environ d'une population en croissance soutenue. Les jeunes n'ont ainsi probablement jamais été aussi nombreux en valeur absolue. Corollaire de cette dynamique démographique soutenue, les territoires ont tendance à s'urbaniser. De nombreux villages deviennent des bourgs puis de petites villes. Dès lors, les perspectives offertes aux jeunes sahéniennes et l'anticipation des conséquences des dynamiques d'urbanisation se présentent comme des enjeux importants.

La réduction des fractures sociales apparaît comme un autre enjeu de premier ordre pour le Sahel occidental. Ces fractures sont visibles à au moins deux niveaux. Il s'agit tout d'abord de la faible propension de la classe politico économique à faire évoluer ses pratiques pour partager davantage les fruits de la croissance économique et des tensions sociales qu'elle génère. Il s'agit ensuite des fractures internes aux territoires sahéniens qui, plus de cent ans après la suppression de l'esclavage par la loi, demeurent vives du fait en particulier que les classes «

5- Une expansion soutenue des marchés agricoles et de l'agro-alimentaire, tirée par les villes et exploitée par les exploitations agricoles familiales, premières entreprises sahéniennes.

L'extraversion économique du Sahel occidental est indéniable, comme souligné plus haut, mais son importance apparaît, à certains égards, surestimée du fait de la non prise en compte par les appareils statistiques nationaux de «l'économie populaire» qui structure la vie quotidienne de nombreux sahéniens. Dans le contexte d'évolution démo-économique soutenue présentée succinctement plus haut, le Sahel occidental s'est relativement spécialisé dans la production animale. L'export de bétail sahélien sur pied (bovins, caprins et ovins surtout) est déterminant dans l'approvisionnement des marchés des villes du littoral ouest africain et structurant pour l'économie sahélienne (Figure ci-dessous).

L'extension du maraîchage est un exemple emblématique

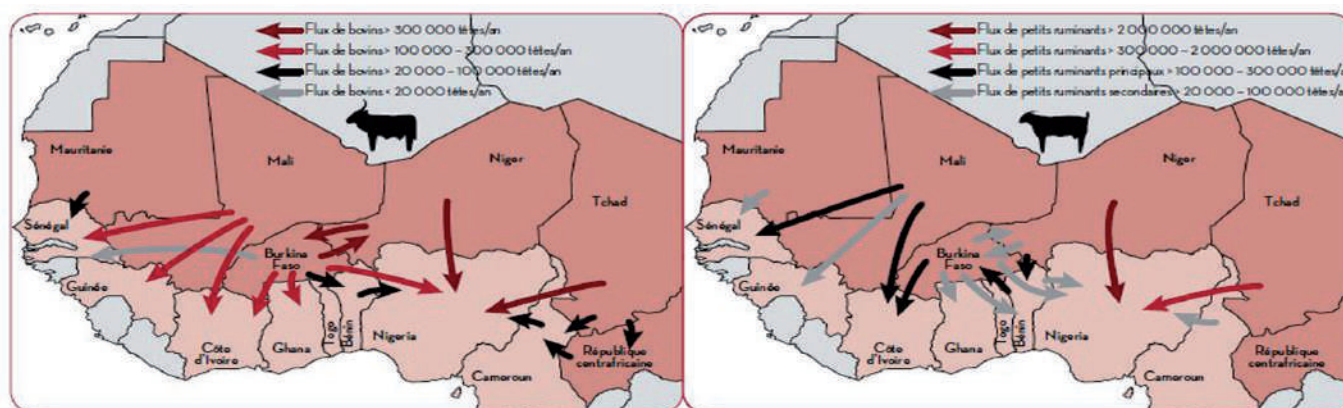
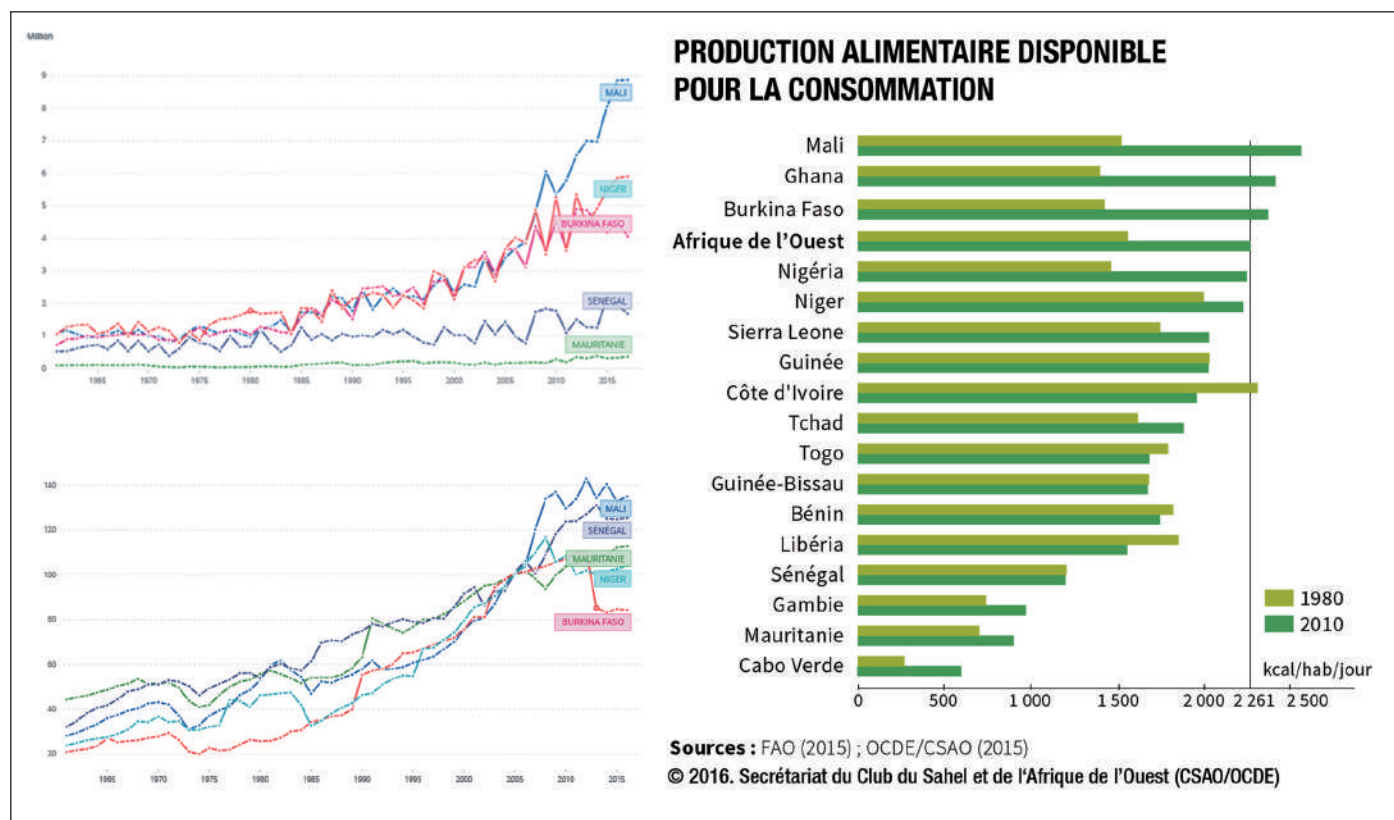


Figure : Estimation de flux commerciaux de bovins et petits ruminants en Afrique de l'ouest. D'après Blein et Soulé (2017). Tiré de la revue Grain de Sel.

nobles » ont fait jusqu'à ce jour très peu de concession aux familles d'ascendance servile. La permanence des inégalités foncières en donnent une bonne illustration²⁵. Sans réponse urgente à ces deux lignes de fracture, il est fort probable que le nombre des mouvements criminels qui ont émergé ces quinze dernières années au Sahel occidental augmente.

d'une dynamique économique portée par l'urbanisation. C'est en fait l'ensemble du secteur agro-alimentaire qui, sous l'effet de l'expansion démographique, connaît un essor conséquent. Celui-ci représenterait désormais le premier secteur d'emplois de la Région. Fait remarquable, les producteurs de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, en très grande majorité des exploitations agricoles familiales, ont répondu à la demande alimentaire croissante (graphiques ci-dessous). La région est largement excédentaire en bétail. En outre le Mali, le Burkina-Faso et le Niger parviennent, en moyenne, à couvrir leurs besoins céréaliers par la production locale. Le fait que la Mauritanie et le Sénégal importent respectivement 70% et 50% de leurs besoins céréaliers relèvent ainsi bien davantage de choix politiques, pas toujours assumés, que d'une quelconque fatalité climatique.

²⁵ Dans les territoires d'intervention du TAPSA Sahel, les systèmes de production reposaient au début du 20^{ème} siècle sur une main d'œuvre servile. En 1904, les autorités coloniales estimaient qu'à Dori (BF), Baoulabé (ML) et Kaédi (RIM) la population servile atteignait au moins respectivement 40 000, 15 000 et 36 000 personnes. Source : Lovejoy P.E. (1983). *Transformations in slavery. A history of slavery in Africa*. Cambridge University Press. pp 186-187



En haut à gauche : Production céréalière de 1960 à 2017 (million de tonnes). Source : FAO-stat.

En bas à gauche : Production de bétail de 1960 à 2017 (milliers de têtes). Source : FAO-stat.

A droite : Production alimentaire disponible pour la consommation en Afrique de l'ouest de 1980 à 2010 (Kcal/habitant).

6- Des exploitations familiales inégalement dotées en facteur de production mais quasiment toutes marquées par la diversité d'activités souvent multi-localisées. Une intensification par le travail et/ou le capital de certaines activités en cours.

Comme indiqué plus haut, le bon des productions agricoles et pastorales de ces 40 dernières années au Sahel occidental est le fait des exploitations agricoles familiales. Celles-ci apparaissent, selon les cas, plus ou moins fortement connectées et réactives aux marchés locaux et de la sous-région.

Ces entreprises familiales combinent pour la grande majorité plusieurs activités : productions agricoles, élevages mais également activités extra agro pastorales conduites sur place ou à distance. Nombreuses sont celles qui sont ainsi multi-localisées par le biais des dynamiques migratoires. Ce trait n'est pas nouveau comme le montrent les éléments repris plus haut sur les dynamiques migratoires des années 1940 en « pays zarma ». Néanmoins, il s'est intensifié avec l'urbanisation, l'augmentation de la vitesse des transports et les changements des modes de consommation en milieu rural.

Hathié et Ba (2015) résument la situation du bassin arachidier au Sénégal et donnent à voir une tendance qui s'applique sans doute à de nombreux autres territoires

sahéliens dont ceux du TAPSA : « Le recul relatif de l'agriculture dans les exploitations agricoles familiales du CNBA [bassin arachidier] s'est accompagné d'une évolution notable du caractère familial de l'exploitation avec le développement concomitant de stratégies individuelles et collectives. La nouvelle économie rurale adossée sur une prolifération d'activités non agricoles offre plus d'espaces d'expression aux femmes et aux jeunes et consacre une « démocratisation » du pouvoir au sein de la famille. Dans la plupart des familles, la contribution économique des femmes et des jeunes migrants redistribue les modalités de prise de décision familiale. Le chef de famille est toujours le « chef d'orchestre », mais ses décisions sont davantage concertées. La gestion du foncier est néanmoins toujours assurée par le chef de l'exploitation familiale, ce qui explique sans doute l'éclatement de certaines familles au décès du patriarche. La mobilité des membres de l'exploitation, particulièrement pendant la saison sèche, est une donnée fondamentale qui continuera à structurer les activités de l'exploitation agricole familiale. On note encore le retour de certains jeunes pendant l'hivernage pour s'occuper des travaux champêtres, tandis que ceux qui ont pu trouver une position stable en ville ou dans les régions côtières compensent leur non-retour par des envois d'argent pour contribuer à l'alimentation des membres restés au village. Récemment, sous l'effet de la crise économique en Europe et des conditions de plus en plus difficiles en ville, certains jeunes préfèrent revenir

au terroir pour s'investir dans des activités de production maraîchère combinées à de l'embouche bovine ». Plus que jamais, « l'ancrage local et les migrations sont les deux faces d'une même pièce. »²⁶

Dans le Sahel occidental, le secteur de l'élevage et de la production de produits vivriers (fruits issus de vergers ou de la cueillette, légumes de grande consommation en particulier) s'écoulant sur les marchés domestiques connaissent une dynamique d'intensification certaine. Celle-ci est particulièrement remarquable dans le département de Rufisque, situé en périphérie de l'agglomération de Dakar (3 millions d'habitants), où l'aviculture, les vergers de manguiers et le maraîchage irrigué font l'objet d'investissements en capitaux et/ou travail croissant en dépit de la forte concurrence des promoteurs immobiliers sur l'espace (Grdr, 2018²⁷). Elle s'observe à la périphérie et dans toutes les villes dites secondaires du Sahel occidental (Kayes, Tambacounda, Ouahigouya...), où périmètres maraîchers irrigués et vergers s'étendent, mais également au niveau des systèmes de transhumance, pourtant présentés comme extensifs. Une étude réalisée dans les 5 pays d'intervention du TAPSA Sahel révèle l'importance des dépenses consacrées à l'achat d'aliment-bétail, aux produits vétérinaires ainsi qu'aux frais d'abreuvement et d'accès aux pâturages²⁸, autant de dépenses destinées à contourner les effets des variations climatiques et sanitaires²⁹.

7- La transition agro-écologique (TAE), nouveau paradigme de l'APD au Sahel ? Enjeux associés dans le contexte du Sahel occidental.

La transition agro-écologique (TAE) est dans le contexte du Sahel occidental un concept promu par certains acteurs de l'aide au développement³⁰. Il s'agit, de fait, d'un paradigme qui émerge depuis une dizaine d'années, parmi d'autres approches, et après 50 ans de « révolution verte ». Une approche de cette notion, qui n'a rien d'universel, est donnée dans l'encadré ci-contre :

26 Voir Valette (2015) in « Diversité des agricultures familiales dans le monde. Exister, se transformer, Devenir », p. 93

27 Grdr (2018) Le système alimentaire de Rufisque. (<https://grdr.org/Le-systeme-alimentaire-du-departement-de-Rufisque>)

28 Une moyenne de 700 000 XOF (environ 1100 euros) est consacrée par les bergers pour chaque période de transhumance à ces 4 postes seulement. Thébaud B. (2017) Résiliences pastorales et agropastorales au Sahel : portraits de la transhumance 2014-2015 et 2015-2016 (Sénégal, Mauritanie, Mali, Burkina-Faso et Niger). Version abrégée. 46 p.

29 Comme indiqué plus haut, l'élevage est un des secteurs privilégiés d'investissement de l'élite politico-économique du Sahel mais aussi de nombreuses familles sahéliennes.

30 Certains bailleurs de fonds, comme l'AFD, accordent une importance particulière à cette conception de l'agriculture mais d'autres (USAID, Banque Mondiale), beaucoup moins. La référence à l'agro écologie demeure encore anecdotique dans les orientations des Ministères en charge du développement rural. Dans les pays où l'APD a moins de poids, comme au Nigéria, ce concept est même quasiment ignoré par les pouvoirs publics qui centrent leurs efforts sur la protection aux frontières, la subvention des engrais chimiques...

Une approche de la notion de transition agro-écologique³¹.

« La notion de « **transition** » renvoie à l'idée d'un changement, d'une évolution progressive d'une situation de référence (point de départ) vers une situation souhaitée (objectif). Elle porte sur des acteurs et échelles (spatiales et temporelles) diverses.

Cette transition peut s'opérer par un soutien à des expérimentations, des recherches comparatives qui permettent d'identifier le(s) meilleur(s) chemin(s) à prendre pour atteindre la situation souhaitée. Cela suppose l'existence d'un dispositif de suivi-évaluation (indicateurs) permettant de suivre la progression des expérimentations et l'atteinte des objectifs. La notion « **d'agro-écologie paysanne** » renvoie de son côté à un type d'acteur (les paysans/les exploitations familiales) et à des principes de fonctionnement : autonomie des familles dans la prise de décision (assolement, pratiques, etc.) et le fonctionnement du système d'activités (pas ou peu d'intrants) ; Diversité et complémentarité des activités menées par la famille (système intégré) ; Valorisation, préservation, gestion durable des ressources du territoire (biodiversité sauvage et domestique, eau, matière organique, etc.) ; Contribution des travailleurs (salariés, membres de la famille) aux prises de décision, conditions de rémunération satisfaisantes ; L'AEP étant plus intensive en travail et pas forcément plus rémunératrice (à court terme) que le « conventionnel », elle suppose un engagement des membres de l'exploitation qui font le choix d'abandonner une partie de leur rémunération monétaire pour œuvrer à l'émergence d'un système alimentaire durable.

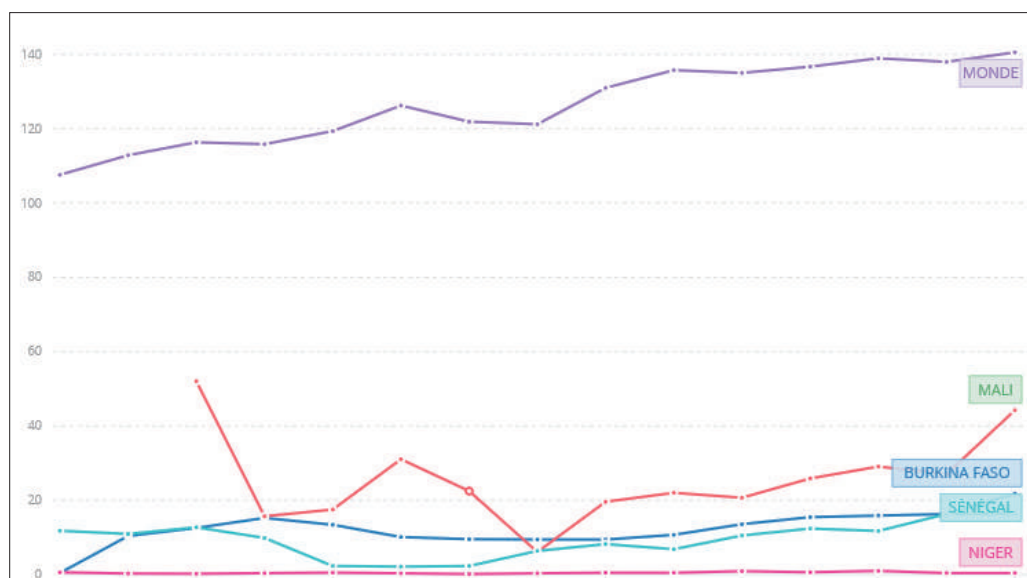
La notion de « système alimentaire » renvoie quant à elle à des éléments (territoire, milieu, etc.) et des acteurs en interaction, agissant pour produire de l'alimentation au sein d'un territoire. La gouvernance du système (règles de fonctionnement, acteurs et facteurs les déterminant/ influençant) fait l'objet d'une attention particulière. Elle s'appréhende à différentes échelles : du mangeur, de la parcelle jusqu'aux acteurs de la gouvernance extérieurs au territoire considéré (firmes agro- alimentaires et agrochimiques, publicitaires etc.) ».

31 Extrait de Grdr (2018) *Bilan de l'atelier de démarrage du TAPSA, Dakar les 29 et 30 mai 2018*. 17 p.

L'hypothèse implicite de l'approche donnée ci-dessus est donc que les systèmes alimentaires sahéliens fonctionnent sur des bases peu durables et/ou évoluent vers de telles bases. L'enjeu de la TAE serait d'infléchir ces tendances en agissant sur différents maillons des

compris dans les capitales des pays sahéliens³⁴. A Dakar et dans sa périphérie par exemple, le cieboudien, plat emblématique du pays depuis le début du 20^{ème} siècle se prépare avec autant de produits locaux (légumes, poissons et autres produits halieutiques) que de produits

Figure ci-dessous : évolution de la consommation en engrais chimiques de 2002 à 2017 (kg/ ha de terre arable) dans le monde et dans 4 des 5 pays du TAPSA Sahel. Source : FAO Stat.



systèmes alimentaires (production mais également consommation, gouvernance etc³²).

Mais, de fait, la tendance à combattre n'est pas avérée partout et pour tous dans le Sahel occidental.

Du côté des **producteurs**, s'il est vrai que les systèmes de culture irrigués (maraîchage, riz) mobilisent souvent des intrants manufacturés (carburant, engrais chimiques, produits phytosanitaires, semences etc.) et que les systèmes d'élevage, y compris les systèmes transhumants (voir plus haut), recourent de plus en plus à des intrants manufacturés (aliments-bétail, vaccins, antibiotiques etc.), les pratiques demeurent dans l'ensemble « **sobres**³³ » et plutôt vertueuses. En fait, nombreux sont les producteurs qui, quand ils le peuvent, combinent des logiques d'intensification par les intrants manufacturés (et donc le capital), par l'aménagement du territoire (plantation et entretien d'arbres et de haies, transfert de fertilité par les effluents du bétail etc.) et les pratiques culturales (associations céréales légumineuses, rotations, maintien de la diversité et de l'hétérogénéité semencière etc.). Ces deux dernières logiques d'intensification ne sont cependant possibles que dans des conditions précises, notamment de sécurité du foncier et de disponibilité effective en main d'œuvre.

Du côté des **mangeurs**, l'extraversion des modes alimentaires est loin d'être une tendance générale, y

importés (brisure de riz, huile déshydrogénée).

Du côté de la **gouvernance des systèmes alimentaires**, la situation semble par contre évoluer vers des tendances préjudiciables du point de vue de la durabilité sociale et environnementale même si, les situations sont, comme souvent, complexes. Au Sénégal, le gouvernement a adopté des mesures de protection tarifaire pour certains produits jugés stratégiques (poulet, oignon, etc.) mais, dans le même temps, met en place des mesures incitatives pour attirer des investisseurs concurrençant les exploitations agricoles familiales et ciblant les marchés de l'exportation extra régionale ou la promotion immobilière. Au Burkina-Faso, pays jouissant d'une protection des importations à bas coûts du fait de son enclavement par rapport aux ports de la sous-région, des multinationales investissent fortement le secteur productif et le milieu de la recherche agronomique (cf. les emblématiques semences OGM de coton et niébé). En Mauritanie, alors que le pays taxe depuis 2010 massivement les importations de riz, le blé rentre quasiment libre de droits de douanes et les réexportations de riz depuis le Sénégal semblent inéluctables. Enfin, dans les 5 pays, le développement de la publicité pour des produits agroalimentaires est une tendance lourde, apparemment assez peu régulée, qui s'intensifie avec le développement des technologies de l'information et de la communication et qui influence de façon croissante les mangeurs.

32 http://www.ipes-food.org/_img/upload/files/3AObrochure_EN.pdf

33 Selon FAO stat la consommation moyenne d'engrais à l'hectare de terre arable ne dépasse pas 15 à 20 kg/ha alors que la moyenne mondiale est supérieure à 100 kg/ha

34 Cf. Tchamda et Bricas, 2016. www.afd.fr/fr/les-villes-dafrique-subsaharienne-sont-elles-si-dependantes-aux-importations-alimentaires

Pour finir, il faut relever que de nombreux promoteurs de la transition agro-écologique dans le milieu de l'aide au développement confinent la question de la transition agro-écologique à des débats techniques centrés sur les exploitations agricoles. Les principes d'action et les représentations associées à la révolution verte ont fortement marqué le mouvement agricole et les acteurs le soutenant à un point tel que la plupart des opérateurs

du développement reste souvent sur une logique de prescription descendante de « bonnes pratiques », fussent-elles agro-écologiques, et sur une représentation datée des paysanneries familiales. **Un réel enjeu de transition dans les représentations et façons de faire se pose ainsi parmi les acteurs de l'aide au développement.**



Bouilly, Mauritanie, septembre 2010 © J.B. Russell

Histoires sahéliennes

Une aventure dessinée en six épisodes

Episode 1 : Dakar

Depuis la sécheresse des années 1970-1990 et même dès le début du 20ème siècle, le Sahel occidental est le plus souvent présenté comme une région fragile, en déclin et en insécurité. Ces dernières années, le développement du banditisme et l'émergence de mouvements terroristes dans plusieurs pays de la Région, la généralisation du concept de « crise migratoire » dans la sphère politique et médiatique et la médiatisation des processus et effets des changements climatiques ont fortement réactivé cette image dominante.

En dépit de l'ardeur de la tâche, le roman dessiné « Histoires sahéliennes » entend questionner celle-ci. En effet, si certaines des tendances médiatisées sont avérées pour certaines parties et certaines classes sociales du Sahel occidental, la situation apparaît plus nuancée et plus contrastée. En outre, les interprétations des différents phénomènes en cours peuvent fortement varier.

Ce questionnement, qui vise in fine à mieux saisir les dynamiques en cours au plan politique, économique, démographique et social, s'avère nécessaire pour réfléchir aux « enjeux de la transition agro écologique » des systèmes alimentaires sahéliens, objet principal du programme TAPSA-Sahel.

